

Ce « Big Brother » dissimulé au cœur du renseignement français

► Depuis 2007, un programme secret de surveillance permet à la DGSE d'intercepter et de stocker des milliards de données de communication

► La Plateforme nationale de cryptage et de décryptage cible notamment les câbles sous-marins par lesquels transite l'essentiel des communications

► Ces données personnelles sont ensuite utilisées, sans aucun contrôle extérieur, par l'ensemble des services de renseignement français

► Le projet de loi renseignement, examiné à l'Assemblée lundi, est très critiqué par les défenseurs des libertés publiques

→ LIRE PAGES 10-11

ÉTATS-UNIS

HILLARY CLINTON DANS LA COURSE POUR LA PRÉSIDENTIE

→ LIRE PAGES 2 ET 3

RAFALE

JEAN-YVES LE DRIAN, VRP DE L'ARMEMENT FRANÇAIS

→ LIRE LE CAHIER ÉCO PAGE 3

ÉDITORIAL

LE PS, PARTI À COURT D'IDÉES ET DE FORCES

→ LIRE PAGE 26

SANTÉ

CE QUE VA CHANGER LA LOI TOURAINE POUR LES PATIENTS

→ LIRE PAGE 11

CULTURE

LE HIP-HOP ENTRE AU PANTHÉON

→ LIRE PAGE 18

La géopolitique de « Game of Thrones »

► La saison 5 de la série culte sort simultanément dimanche dans 193 pays

► Les clés et les cartes pour comprendre l'univers du royaume de Westeros

→ LIRE P. 20-21 ET LE CAHIER ÉCO P. 2



Daenerys Targaryen (Emilia Clarke), héroïne de « Game of Thrones ». AP PHOTO

Panique dans la cour des grands

CHRONIQUE

PAR SYLVIE KAUFFMANN

Il était une fois, dans le petit univers de la géopolitique, deux de ces puissances que l'on qualifie élégamment d'émergentes, pour décrire un stade intermédiaire entre le jardin d'enfants et la cour des grands. L'accession à la cour des grands, dans cet univers, se fait par une sorte de cooptation, d'après des règles établies par le petit groupe qui fait la loi dans la cour des grands et, par la même occasion, dans la cour des petits.

La cour des grands, en l'occurrence, c'est le club occidental. A la tête de ce club règne une puissance qui, selon l'expression consacrée, est un peu plus égale que les autres : les Etats-Unis.

→ LIRE LA SUITE PAGE 26

L'HISTOIRE DU JOUR

En Espagne, une manifestation d'hologrammes contre la « loi bâillon »

MADRID - correspondance

L' inventivité des Espagnols dans l'art de la manifestation semble ne pas avoir de limite. Pour dénoncer la nouvelle loi de sécurité intérieure, surnommée « loi bâillon » par ses opposants, la plate-forme « Nous ne sommes pas un délit » a organisé la première manifestation au monde d'hologrammes, vendredi 10 avril, devant le Congrès des députés, à Madrid. Après les campements des « Indignés » contre l'austérité, les sit-in pacifiques contre les expulsions, les occupations de banques en dansant du flamenco, les sites Internet recensant les histoires des « exilés » de la crise, ce sont cette fois des projections numériques de manifestants qui ont servi à protester contre la dernière loi polémique du gouvernement conservateur de Mariano Rajoy.

Plaza de las Cortès, une vingtaine de personnes à peine accueillent la presse. A 21 h 30 précises, ils sont soudain des centaines à faire entendre leurs voix. Sur une immense toile tendue face au Parlement viennent d'apparaître les images brillantes, fixes ou en mouvement de nombreux manifestants scandant en chœur que « la loi bâillon est une menace ».

Depuis plusieurs semaines, ceux qui souhaitent participer à cette mobilisation virtuelle avaient pu, grâce à un site Internet, enregistrer leurs cris et scanner leur image par le biais d'une webcam, pour qu'elle soit ensuite transformée en hologramme. Près de 18 000

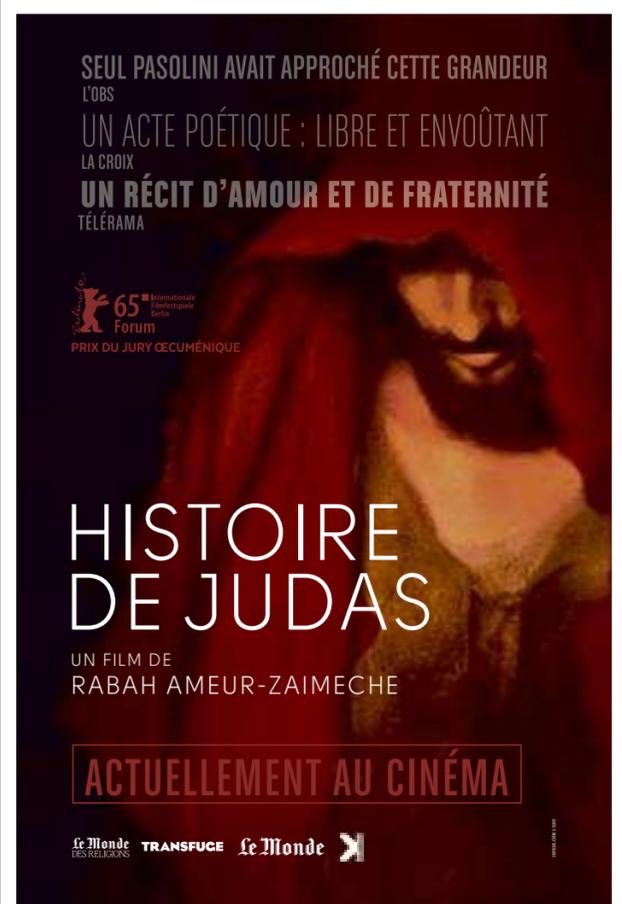
témoignages ont été recueillis. Adoptée le 26 mars, la « loi bâillon », dont l'entrée en vigueur est prévue le 1^{er} juillet, sanctionnera par la voie administrative des infractions qui devaient jusqu'à présent passer devant le juge et appliquera des amendes aux montants dissuasifs à ceux qui escaladent un bâtiment, occupent une place publique, entravent le déroulement d'une expulsion immobilière... Elle est une réponse directe aux formes de manifestations nées durant la crise.

Fin février, un groupe de rapporteurs spéciaux des Nations unies a mis en garde le gouvernement contre des mesures qui « menacent de violer les droits et libertés fondamentales des individus ». Et, fin mars, la Fédération internationale des droits de l'homme s'est inquiétée d'une loi qui « criminalise de nouvelles formes d'action collective » et cherche à « dissuader les citoyens d'exprimer leurs opinions au travers d'actes publics ».

« Ils veulent nous faire peur, nous empêcher de hausser la voix contre ce que nous considérons comme injuste, mais le droit de protester se défend en protestant, lit un porte-parole virtuel. Bientôt, pour s'exprimer librement, il faudra devenir un hologramme. » ■

SANDRINE MOREL

LA LOI DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE DU GOUVERNEMENT RAJOY INQUIÈTE LES ASSOCIATIONS



SEUL PASOLINI AVAIT APPROCHÉ CETTE GRANDEUR L'OBS
UN ACTE POÉTIQUE : LIBRE ET ENVOÛTANT
LA CROIX
UN RÉCIT D'AMOUR ET DE FRATERNITÉ
TÉLÉRAMA

65^e International Film Festival de Berlin
Forum
PRIX DU JURY OCCUMÉNIQUE

HISTOIRE DE JUDAS

UN FILM DE RABAH AMEUR-ZAIMECHE

ACTUELLEMENT AU CINÉMA

Le Monde DES RELIGIONS TRANSFUGE Le Monde